

LANCLEMENT DE PREV'ASSO : UNE SOLUTION D'ACCOMPAGNEMENT D'URGENCE POUR LES ASSOCIATIONS EN SITUATION DE CRISE

Expérimenté en Occitanie depuis 2021, Prev'Asso vise à accompagner les associations employeuses confrontées à une situation de crise financière, afin de sauvegarder leurs projets associatifs et de préserver le maximum d'emplois. Après des résultats probants sur la région Occitanie, il entre aujourd'hui dans une phase de déploiement sur 7 régions portée par Le Mouvement associatif et ses membres régionaux, en partenariat avec le Centre Français des Fonds et Fondations, et grâce au soutien de la Fondation de France et de la Fondation SNCF.

Les associations doivent composer avec une fragilisation sans précédent de leurs modèles. Les chiffres issus de l'enquête nationale sur la santé économique des associations réalisée en mars puis en septembre 2025 sont alarmants : 30 % des associations employeuses disposent d'une trésorerie inférieure à moins de trois mois, 70 % déclarent que leurs fonds propres sont fragiles ou nuls, et seules 37 % d'entre elles identifient les interlocuteurs capables de les accompagner dans ces phases critiques. En tout, pas moins de 90 000 emplois associatifs sont menacés. Ces données traduisent une mise sous tension inédite du secteur, menaçant directement la capacité des associations à poursuivre leurs missions d'intérêt général, alors même que les besoins sociaux s'accroissent.

Face à ce constat, Prev'Asso a été conçu pour apporter une réponse réactive et adaptée. Son principe clé repose sur l'accueil rapide et inconditionnel de toute association employeuse en risque immédiat pour la pérennité de son activité. L'accompagnement se matérialise par un temps d'accueil et de diagnostic pour objectiver la situation d'urgence en toute confidentialité. Si l'urgence est avérée, l'accompagnement se poursuit par la définition et la mise en œuvre des solutions de continuité d'exploitation les plus adaptées.

À PROPOS DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

Porte-voix de la vie associative, Le Mouvement associatif représente, au travers de ses membres, 1 association sur 2 en France et est présent dans 14 régions françaises.

Son ambition est de favoriser le développement d'une force associative utile et créative, notamment en œuvrant pour la construction d'une politique de vie associative ambitieuse. Le Mouvement associatif intervient sur différents axes de réflexion et d'action : l'engagement, l'action publique, l'accompagnement, l'économie et l'emploi.

- › [Membres nationaux du Mouvement associatif](#)
- › [Membres régionaux du Mouvement associatif](#)

Les résultats obtenus en Occitanie témoignent de l'efficacité de Prev'Asso : en 2023, 93 % des emplois menacés ont été consolidés, 87 % en 2024. Ces chiffres démontrent qu'un accompagnement réactif et adapté permet non seulement de prévenir des cessations d'activité évitables, mais aussi de restaurer la confiance des associations, de leurs équipes et de leurs partenaires.

Fort de cette réussite, Le Mouvement associatif porte aujourd'hui l'ambition d'une couverture nationale, en articulation avec l'offre d'accompagnement existante dans l'ESS (Dispositif Local d'Accompagnement, réseau Guid'asso, France Active, SOS Employeurs), les dispositifs de droit commun et les acteurs spécialistes de ces sujets.

Ainsi, par un essaimage progressif, en plus de l'Occitanie, 7 régions proposeront Prev'Asso sur leurs territoires à partir de janvier 2026 : Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire, Hauts-de-France, Île-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Provence-Alpes-Côte d'Azur et La Réunion.



CONTACT PRESSE

Mickaël HUET

Délégué général

Le Mouvement associatif

mhuet@le mouvementassociatif.org

06 76 90 13 10